

Conseil municipal du 21 février 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue dans la salle du conseil de l'arrondissement de Chicoutimi, 201, rue Racine Est, le 21 février 2018.

PRÉSENTS : Mme Josée Néron, mairesse ainsi que tous les autres membres du conseil, sauf ceux dont le nom apparaît à la rubrique « Absent ».

ABSENT : M. Marc Bouchard, conseiller.

ÉGALEMENT PRÉSENTS : M. Jean-François Boivin, directeur général, et Mme Caroline Dion, greffière.

À 10 h 05, Madame la Mairesse préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE IV – SOCCER DÔME**
3. **PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES – PHASE IV – PATRO DE JONQUIERE INC. –**
4. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

AVIS DE CONVOCATION

La greffière dépose devant le conseil un certificat établi par M. Jean-Marc Claveau, huissier, qui atteste que les documents ont été remis à tous les membres du conseil le 19 février 2018.

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

VS-CM-2018-60

Proposé par Michel Thiffault
Appuyé par Carl Dufour

QUE le conseil municipal de la Ville de Saguenay adopte l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.

**2. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES
ET RÉCRÉATIVES – PHASE IV – SOCCERDÔME;**

VS-CM-2018-61

Proposé par Julie Dufour
Appuyé par Jean-Marc Crevier

CONSIDÉRANT l'existence du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV;

CONSIDÉRANT la volonté des élus de la Commission des sports de doter la Ville d'un centre multisport comprenant entre autres un terrain de soccer intérieur et autres facilités;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay autorise le directeur du Service des immeubles à présenter une demande d'aide financière afin de construire un centre multisport dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

QUE la Ville de Saguenay confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet.

Adoptée à l'unanimité

**3 PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES
– PHASE IV – PATRO DE JONQUIERE INC.**

VS-CM-2018-62

Proposé par Jonathan Tremblay
Appuyé par Kevin Armstrong

CONSIDÉRANT la demande de M Yannick Gagnon, directeur du Patro de Jonquière, sollicitant l'appui de la Ville de Saguenay dans sa démarche auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase IV, afin d'obtenir une aide financière pour l'ajout d'un gymnase et l'agrandissement du bâtiment sis au 2565, rue St-Dominique dans l'arrondissement de Jonquière.

CONSIDÉRANT que le coût total maximal du projet sera de 4 M\$ avant taxes;

CONSIDÉRANT que le Patro de Jonquière inc. a amassé 1,2 M\$ en levée de fonds;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 800 000 \$ est disponible dans le règlement R160187-005;

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay appuie le projet du Patro de Jonquière inc. pour

Conseil municipal du 21 février 2018

l'agrandissement du bâtiment et l'ajout d'un gymnase au 2565, rue St-Dominique dans l'arrondissement de Jonquière afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation, et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

ET QUE la Ville de Saguenay accepte de participer au financement de la réfection du bâtiment sis au 2565, rue St-Dominique dans l'arrondissement de Jonquière par une implication financière de 800 000 \$ conditionnellement à l'obtention de l'aide financière du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Adoptée à l'unanimité

4. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

Une période d'intervention des membres du conseil a été tenue à 10 h 08.

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été tenue à 10 h 10.

6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

VS-CM-2018-63

Proposé par Simon-Olivier Côté

Appuyé par Marc Petersen

QU'il soit résolu de lever la présente séance à 10 h 10.

Adoptée à l'unanimité.

Ce procès-verbal sera ratifié à la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saguenay le 5 mars 2018.

MAIRESSE

GREFFIÈRE

CD/mg

